DLP 18-5-81691059

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

N° 193 - 15 MAI 1981

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE des STATIONS d'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION RHONE-ALPES
(AIN, ARDÈCHE, DROME, ISÈRE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

ABONNEMENT ANNUEL: 70 F

C.C.P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D. D. A.
55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3

55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3
Tél. (78) 62.20.30

Note n° 10

VIGNE

MILDIOU : Confirmant les indications du dernier bulletin, les premières contaminations se sont produites à la faveur des précipitations prolongées du 10 au 12 mai, au dessous d'une limite d'altitude que l'on peut situer à 400 m du Roannais à la Haute Savoie et à 500 ou 550 m des Cevennes au Diois. Les taches apparaitront autour du 18 mai, date avant laquelle toutes les situations où se manifestent habituellement les premiers foyers devront être protégées.

BLACK-ROT : (zones contaminées : Savoie, Grésivaudan, Bugey, secteur de Tournon sur Rhône, Cevennes). Toutes les précipitations du 1er au 12 mai ont pu provoquer des contaminations dont les manifestations seront apparentes à partir du 19 mai environ, date à laquelle toutes les parcelles situées à proximité de vignes abandonnées devront être protégées. Vu la concordance des dates de traitement, on aura intérêt a effectuer un traitement combiné à l'aide d'un produit polyvalent :
- Captafol (DIFOSAN, ORTHODIFOLATAN)
- Captane (nombreuses spécialités)
- Cuivre à raison de 500 g/hl de cuivre-métal
- Dichlofluanide (EUPARENE)
- Mancozèbe (DITHANE M.45, DITHANE LF, SANDOZEBE)
- Manèbe (Nombreuses spécialités)
- Milfurame + Folpel (CALTAN, VAMIN)
- Propinèbe (ANTRACOL)

OIDIUM : Renouveler la protection sur cepages sensibles.

TORDEUSES DE LA GRAPPE : Le premier vol se poursuit de façon assez intense dans de nombreux secteurs du Beaujolais, des moyennesVallées du Rhône et de l'Ardèche. En revanche, il apparait très faible du Bas Diois au Tricastin. Il reste modéré ailleurs, sauf dans les secteurs les plus tardifs où ils ne s'est pas encore manifesté (Bassin de la Loire, Hte Savoie, Haut Diois). Aucune relation n'ayant encore été définie entre l'importance des vols et celle des attaques, il reste conseillé de ne traiter qu'en cas de nécessité c'est-à-dire dès que l'on peut observer 2 glomérules (agglomérats de boutons floraux par les soies secrétées par les chenilles) par grappe. Toutefois en cas de dégâts importants par les gelées d'avril, ce seuil devra être abaissé à 1 glomérule par grappe. Cette technique de traitement sur des chenilles protégées limite la gamme des produits à ceux qui ont une action par leur vapeurs : Acéphate, Azinphos, Bromophos, Chlorpyriphos éthyl, Dialiphos,Dichlorvos, Fénitrothion, Malathion, Méthidathion, Mévinphos, les Parathions, Phosalone, Tétrachlorvinphos.

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES : (Pommier, Poirier). Des contaminations importantes se sont produites lors des précipitations du 10 au 12 mai, qui, par ailleurs ont entrainé en grande partie les produits déposés par les traitements précédents. Si cela n'est pas déjà fait depuis le 12, la protection devra être renouvelée d'urgence. En cas de fortes pluies entre cette application et le 26 mai, date d'apparition des taches, ce traitement devra encore être renouvelé.

BACTERIOSE DU NOYER : Dans les plantations épargnées par les gelées d'avril, le dernier traitement contre la bactériose sera appliqué à la chute des stigmates.

CARPOCAPSE : Le premier vol vient seulement de débuter dans le Sud de la région et tout traitement serait encore prématuré.

MOUCHE DE LA CERISE : Le risque de contamination devrait cette année concerner toutes les variétés effectuant leur virage au rouge après la Burlat.

OIDIUM DU CASSIS : Parait particulièrement actif notamment en Haute-Savoie et nécessite le maintien d'une protection continue.

GROS BOURGEON DU CASSIS : (Eriophyes) maintenir la protection avec de l'Endosulfan.

GRANDES CULTURES

MALADIES DES CEREALES : La situation ayant peu évolué depuis le dernier bulletin, les conseils de celui-ci restent valables.

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE : Même dans les zones les plus précoces où la végétation a atteint son stade critique (fanes confluentes), un seul cycle de développement de la maladie s'est produit jusqu'à ce jour, de sorte que tout traitement serait encore prématuré.

ARBRES ET ARBUSTES D'ORNEMENT

CHERMES DU DOUGLAS : On constate actuellement d'importantes colonies de pucerons ; lorsque les pulvérisations se justifient on peut utiliser l'un des insecticides endothérapiques (véhiculés par la sève) suivants :

- dimethoate (Perfekthion BASF, Vitex, Daphène fort, Prodathoate, Rogor 50, Sovinexion)
- oxydemeton methyl (Metasystemox R, Anthonox)
- Vamidothion (Kilval, Sepaphid)

Compte tenu de leur toxicité l'oxydemeton et le vamidothion sont interdits à proximité des cultures légumières.

LAURIER CERISE : Oïdium dès l'apparition des premiers dégâts effectuez des pulvérisations copieuses tous les 10 à 12 jours avec un fongicide à base de :

- bupirimate (Nimrod, Fisons Oïdium, Blanc du rosier UMUPRO)
- dinocap (Karathane...) ditalimphos (Laptran 20 EC, Plondrel 50 W)
- dodémorphe (Mehltaumittel BASF) - fénarimol (Rubigan...)
- soufre micronisé - triadimefon (Bayleton 100) triforine (Funginex, Saprol)

ROSIER - OIDIUM : On a intérêt à traiter avec la triforine qui est également active contre la maladie des taches noires et la rouille.

ORME : Dépérissement provoqué par la Graphiose, les injections à base de carbendazine (Sandomil P) doivent être effectuées préventivement ou sur des arbres peu malades.

HYLOBE DES PINS, SAPINS DE DOUGLAS ET DES EPICEA :

Les adultes peuvent être piégés à l'aide de rondins, pièges préalablement traités au lindane.

Dans les jeunes reboisement procéder actuellement dès l'apparition des prmières morsures à une pulvérisation de lindane en formulation huileuse.

L'INGENIEUR EN CHEF D'AGRONOMIE. Chef de Circonscription : Rhône-Alpes. R. GIREAU
Imprimerie de la Station Rhône-Alpes. Directeur-Gérant : J. THIAULT